



Suite aux avis de la CDPENAF et de la CA :
 - Retrait des parcelles ZH24 et ZH25
 (2 330m²)
 - Retrait des parcelles agricoles ZA40 et
 ZA41 (3 530m²)

**Élaboration de la Carte Communale
 Commune de Sandaucourt
 Dossier soumis à enquête publique
 - septembre 2025**

- secteur ouvert à la construction initialement prévus avant consultation des services
- secteur ouvert à la construction - aire d'autoroute
- Secteur inconstructible pour permettre l'accès aux parcelles agricoles
- secteur non ouvert à la construction, sauf exceptions prévues par le Code de l'Urbanisme
- Recul inconstructible de 10m aux cours d'eau
- bâtiments agricoles (à titre d'information)



Bureau d'études éolis
 Urbanisme et Planification
 Aménagement des territoires
 Communication et Concertation

56 rue de la Prairie
 88100 Saint Dié des Vosges
 09 79 05 77 46 / 06 17 46 79 59
 eolis.todesco@orange.fr

